

## Procès à Nelligan

Léo Bonneville

Number 57, April 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51577ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

### ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Bonneville, L. (1969). Procès à Nelligan. *Séquences*, (57), 55–59.

# PROCÈS À NELLIGAN

À PROPOS DU FILM DE CLAUDE FOURNIER

## LE DOSSIER NELLIGAN

Léo Bonneville

*Il y a trois façons de procéder : détruire le mythe, l'entretenir, ou encore essayer d'établir dans la mesure du possible la vérité. C'est ce dernier but que je me suis efforcé d'atteindre dans Nelligan.*

Claude Fournier

Vérité! Que de crimes on commet en ton nom! Et le plus récent perpétré chez nous, c'est cet abominable *Dossier Nelligan* tripatouillé par Claude Fournier. Car ici, ce n'est pas le génie qu'on exalte mais le malade qu'on traque, ce n'est pas le poète qu'on admire mais le schizophrène qu'on scrute, ce n'est pas l'homme qu'on vi-

site mais le blessé qu'on épuise. Claude Fournier *monte* cette parodie de procès qui est la plus grande fumisterie accomplie contre un de nos poètes. Et dire que ce long pensum a été entrepris avec la bénédiction de l'Office du film du Québec.

Qu'est-ce donc que ce *Dossier Nelligan* qu'on est peu enclin à



Emile Nelligan, enfant

rouvrir une fois qu'on l'a vu ? Un trop long métrage de soixante-dix-neuf minutes qui cherche à prouver — vous voyez poindre la thèse — qu'Emile Nelligan était un halluciné et que la réalité de ce pauvre homme n'a rien de l'éclat du mythe dont on l'a entouré. En somme, voilà notre Claude Fournier parti à la chasse aux mythes. Pour cela, que fait-il ? Il *organise* un film sur Nelligan afin de détruire le mythe. C'est (pour lui) urgent. Et un film où le poète se-

ra *expédié* en une vingtaine de minutes pour ensuite passer une heure à examiner celui "qui a sombré dans l'abîme du rêve."

Le film s'ouvre sur un poème retrouvé, *La Vierge noire*, poème massacré doublement par une musique triviale et des couleurs bariolées. Puis s'enchaînent des photos de l'enfance et de la jeunesse d'Emile Nelligan en forme de biographie de poche. Le poète *exécuté*, le cinéaste peut maintenant instruire le procès. Un juge est appelé (Paul Hébert) et deux avocats nommés (François Tassé et Luc Durand). Ces deux derniers questionnent les témoins qui vont défiler devant eux. Les témoignages de Luc Lacoursière, Béatrice Campbell (cousine du poète) et Gilles Corbeil (neveu du poète) apportent heureusement des renseignements de bonne source. Mais que viennent faire les interventions des faux avocats qui frisent l'impertinence parce que inauthentiques ? Et pourquoi leur a-t-on fait lire un poème de Nelligan si c'était pour l'escamoter sans conviction ? Quelle pitié ! On dirait que le réalisateur s'est acharné à profaner ce qui revenait magnifiquement au poète. En fait, toute cette caricature de procès est l'effet d'un montage provocant. L'auteur va jusqu'à glisser des phrases empruntées ici et là dans l'histoire du monde (il a de la culture, Claude, pas Emile)

et introduire au passage des caricatures de l'époque "qui ont l'air de gags", nous affirme l'ineffable metteur en scène. Comme si on pouvait s'amuser ainsi de l'aventure tragique du poète Emile Nelligan. Ce n'est pas tout. L'auteur fait venir à la barre un certain Camille Ducharme (sic) qui serait allé voir le poète à Saint-Jean-de-Dieu. Témoignage sublime sans doute. Une rencontre personnelle avec le poète. Sûrement un souvenir riche en preuves fécondes. Eh bien, croyez-le: un tic. Oui, un tic. L'oeil du poète se fermait en plissant la peau environnante. Et notre comédien de jouer de l'oeil sous le regard séduit du juge qui se met à jouer de l'oeil à son tour. Quelle preuve accablante! On peut juger de la valeur inappréciable d'un tel témoignage et aussi du goût sûr et remarquable du réalisateur. Eh bien! non. Et puisqu'un témoin en vaut bien un autre, je veux affirmer ici que j'ai eu l'insigne bonheur de rencontrer Emile Nelligan, un dimanche après-midi de 1939. J'ai passé une heure avec lui, une heure inoubliable. Dans un petit parloir, assis face à face, nous causions bien simplement. De poésie avant toute chose. Et Nelligan me confiait ne plus pouvoir écrire parce que *l'inspiration* ne venait plus. Mais il avouait aussi que sa poésie, il la portait en lui depuis toujours. Et comme je

lui demandais s'il se souvenait encore de ses poèmes et du *Vaisseau d'or* en particulier, il proposa de me le réciter. Il se leva, tourna les yeux vers le plafond et dit lentement, sans hésiter, monocorde, les mains pendantes, d'une voix grave: "Ce fut un grand vaisseau..." Au dernier vers, il porta sa main droite à son coeur. Je le remerciai. Et lui confessai que j'avais une affection particulière pour *La romance du vin*. Il se releva et récita ce long poème sans élever la voix. Comme il parla de sa mère, il s'offrit à me dire, avant de nous séparer, *Devant deux portraits de ma mère*. Quelle mémoire prodigieuse! Du fond de quarante années, montait ainsi tout un passé encore jeune et vivant. Et cela apparut sans tic, sans contorsion, sans grimace. Tout simplement. Par un homme revenu des rivages enchanteurs. Cette heure, je ne l'ai jamais oubliée. Et si Camille Ducharme n'a retenu que des tics, c'est sans doute qu'il ne méritait pas mieux. Et je ne comprends pas qu'un cinéaste, qui prétend être soucieux de la vérité, puisse attacher une telle importance à un tic nerveux qu'il s'empresse d'introduire dans son film comme une preuve de l'état mental du génie fracassé. Est-ce pour faire rire les spectateurs? Vous voyez Resnais amuser les spectateurs avec la folie de Van Gogh? C'est là que se ju-

gent les juges eux-mêmes!

J'ajouterai que le témoignage de Michel Beaulieu est d'une préention qui est bien de son âge. Si pour Michel Beaulieu, ça ne veut rien dire "C'était un vaisseau d'or...", sans doute *Le bateau ivre* non plus et conséquemment *Le cimetière marin* non plus. Cela dénote le sens poétique du critique. Heureusement que notre poésie ne commence pas avec celle de Michel Beaulieu. Nous serions bien à plaindre. Heureusement aussi que notre passé n'est pas si loin et qu'il y a encore des jeunes qui trouvent une signification à la poésie d'Emile Nelligan. Je conteste la qualité des scènes de classe introduites par Claude Fournier. On en sent trop le factice pour ne pas déplorer leur présence même. Tout cela dépend évidemment du mauvais goût du réalisateur et de son esprit biscornu. Car on remarque qu'il est devenu lui-même le témoin à charge. Regardez comment il nous présente la cérémonie du dévoilement du monument d'Emile Nelligan au cimetière. Ce qu'il a retenu de ce dimanche, c'est le bafouillage lamentable d'Alfred Desrochers (peiné d'avoir perdu la mémoire) qui glisse dans le plus grossier comique.

Indéniablement, Claude Fournier est obsédé par l'hallucination. Dès qu'il voit la photographie de Nelligan en pleine maturité, yeux

butés, cou rentré, regard perçant, sa caméra ne tient plus en place, le zoom opère automatiquement. Et cette obsession le poursuit au point de vouloir faire aussi (pourquoi pas?) le procès de la médecine à l'époque de Nelligan. Et nous voici dans les corridors d'un hôpital où les patients hagards nous regardent perdus. Et les questions pour attaquer les médecins d'alors ne sont que des interventions outrancières du réalisateur. Car on ne peut accabler les médecins du début du siècle avec les connaissances actuelles de la psychiatrie. Claude Fournier cherche par tous les moyens à avilir le "gars minable" (Fournier dixit) plutôt que de nous révéler le poète prodigieux que fut Emile Nelligan.

Le reproche le plus grave qu'on doit faire à Claude Fournier, c'est qu'il n'aime pas Nelligan. C'est son droit. Mais justement, la plus élémentaire honnêteté lui aurait interdit de toucher à ce poète qu'il méprise. Ce n'est pas la peine de prendre une heure et demie pour nous dire du mal d'un homme qui a été reclus pendant plus de quarante ans. Emile Nelligan n'existe dans notre histoire que parce qu'il a été ce poète pressé qui est apparu et a disparu aussi vite. Cela fut sa vie publique, celle qu'il nous a laissée. L'autre, celle qu'il a enfouie dans la solitude de l'Est de

Montréal ne nous regarde pas. C'est sa pure intimité qu'on doit respecter. C'est pourquoi, ce film est un film vain, inutile et tendancieux. Il n'éclaire ni notre histoire littéraire ni encore moins la mémoire de notre jeune poète. Il mérite d'être enfoui non pas au

té. A l'avenir, il faudra que la direction de l'Office du film du Québec ait un regard plus attentif sur les scénarios. C'est à cette étape qu'elle peut prévoir (mais je sais qu'un scénario n'est pas un film) le contenu du film. On aura beau protester : et la liberté d'expres-



musée — ce qui serait encore une place respectable — mais dans quelque cave poussiéreuse et profonde.

Un dernier mot pour regretter que l'Office du film du Québec ait cautionné ce film. Triste aventure d'un film prétentieux et ra-

sion? À quoi je riposte : et l'honneur du poète? Bien sûr, un auteur qui respecte son sujet saura le traiter avec une certaine distinction. C'est pourquoi, il ne faut plus confier à Claude Fournier l'âme de nos poètes. Qu'il s'en tienne à Tony Roman!